

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE LA HAUTE-CÔTE-NORD



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Paul Langlois, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord :

QUE la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires prévue le jeudi 11 juin 2020 et reportée en raison de l'état d'urgence sanitaire, aura lieu le 21 octobre 2020 à 10 h, à la salle multifonctionnelle située au 23, route Forestière, Les Escoumins (Québec) G0T 1K0;

QUE cet avis est publié conformément aux dispositions des arrêtés ministériels 2020-014 du 2 avril 2020 et 2020-058 du 17 août 2020;

QUE les consignes sanitaires suivantes devront être respectées :

- Ne présenter aucun symptôme de la COVID-19;
- Lavage des mains obligatoire à l'entrée;
- Distanciation physique de 2 mètres en tout temps;
- Port du couvre-visage obligatoire.

QUE les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique :

MUNICIPALITÉ TADOUSSAC

Propriétaire : **M. Frédéric Martel**
Adresse : **1059, rue Père-Bouvard, L'Ancienne-Lorette QC G2E 6C5**
Matricule : **95005-6334-02-7699**
Dossier : **2020-365**

Taxes municipales :	Taxes scolaires :	Total :
2 599,09\$	0,00 \$	2 599,09 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 342 488 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout sans bâtisse, sis sur la rue des Forgerons, Tadoussac, province de Québec, G0T 2A0.

MUNICIPALITÉ LES ESCOUMINS

Propriétaire : **M. François Gagnon**
Adresse : **567, route 138, Les Escoumins QC G0T 1K0**
Matricule : **95025-8860-96-1986**
Dossier : **2020-373**

Taxes municipales :	Taxes scolaires :	Total :
4 215,13 \$	688,30 \$	4 903,43 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 565 472 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances dont notamment un immeuble portant le numéro 567, route 138, Les Escoumins, province de Québec, G0T 1K0.

MUNICIPALITÉ PORTNEUF-SUR-MER

Propriétaire : **M. Patrice Brisson**
Adresse : **378, rue Principale, Portneuf-sur-Mer QC G0T 1P0**
Matricule : **95040-0888-37-2356**
Dossier : **2020-374**

Taxes municipales :	Taxes scolaires :	Total :
15 027,86 \$	239,17 \$	15 267,03 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 3 807 672 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances dont notamment un immeuble portant le numéro 319, rue Principale, Portneuf-sur-Mer, province de Québec, G0T 1P0.

Propriétaire : **M^{me} Diane Vallée**
Adresse : **311, rue Valérie, Saint-Lin-Laurentides QC J5M 2T4**
Matricule : **95040-0889-09-2902**
Dossier : **2020-376**

Taxes municipales :	Taxes scolaires :	Total :
6 216,50 \$	388,32 \$	6 604,82 \$

DÉSIGNATION :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 3 807 553 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances dont notamment un immeuble portant le numéro 476, rue Principale, Portneuf-sur-Mer, province de Québec, G0T 1P0.

Propriétaire : **M. Robin Corneau (en fiducie)**
Adresse : **39, rue de Toulon, Gatineau QC J8T 4V7**
Matricule : **95040-0888-27-5639**
Dossier : **2020-377**

Taxes municipales :	Taxes scolaires :	Total :
20 763,63 \$	0,00 \$	20 763,63 \$

DÉSIGNATION :

Immeuble A : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 704 182 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay. Immeuble B : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 704 181 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay. Immeuble C : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 3 808 814 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances dont notamment les immeubles portant les numéros 310 à 314, rue Principale, Portneuf-sur-Mer, province de Québec, G0T 1P0.

QUE les taxes municipales et scolaires indiquées sont les montants dus en taxes, frais et intérêts au 21 octobre 2020. Des frais de vente s'ajouteront le jour de la vente.

Donné aux Escoumins, ce 23^e jour de septembre 2020.

Paul Langlois
secrétaire-trésorier et directeur général